

Décision et aide à la décision



Qu'est-ce qu'un jugement ?

- correspond à la marque de ma volonté, de mon engagement dans le monde.
- Dès lors nous pouvons évoquer l'aspect dynamique de la manifestation de notre conscience dans le monde. Elle se veut intentionnelle.
- Le seul savoir authentique demeure celui qui est éprouvé dans l'effectivité de l'expérience.
- L'usage de la raison théorique possède donc une vocation pratique.

Quand je décide de faire une action il y a **une succession d'étapes** :

- **Constat de la situation** (critère de jugement)
- **Analyse du contexte** (contraintes réglementaires, risques ?)
- **Création de la décision** (délibération)
- **Construction mentale du geste** (méthode, ressources, outils, étapes, temps)
- **Réalisation du geste** (action, reproductibilité)
- **Evaluation du geste** (critère de jugement)

Alliée à l'intelligence, la volonté incarne une valeur positive puisqu'elle consiste à extraire du commun le personnage exceptionnel que chacun peut s'appliquer à être, à mesure qu'il bâtit son histoire. Cependant avant d'agir il nous faut réfléchir, délibérer, choisir.

Autonomie et Implication : Ainsi l'esprit, parce qu'il est capable de penser, peut créer les actions de notre âme et les mouvements de notre corps, car il commande nos décisions. Il dicte et gouverne nos choix. De son autonomie dépendra finalement la qualité de nos implications.

« Il me paraît donc vraisemblable que la conscience, originellement immanente à tout ce qui vit, s'endort là où il n'y a plus de mouvement spontané, s'exalte quand la vie appuie vers l'activité libre. Chacun de nous a d'ailleurs pu vérifier cette loi sur lui-même. Qu'arrive-t-il quand une de nos actions cesse d'être spontanée pour devenir automatique ? La conscience s'en retire.

[...] Les variations d'intensité de notre conscience semblent donc bien correspondre à la somme plus ou moins considérable de choix ou, si vous voulez, de création, que nous distribuons sur notre conduite. Tout porte à croire qu'il en est ainsi de la conscience en général. Si conscience signifie mémoire et anticipation, c'est que conscience est synonyme de choix. »

La conscience et la vie (1911), in L'énergie spirituelle (1919), Bergson, Editions Gallimard.

L'acte volontaire peut se décomposer en quatre phases distinctes :

L'anticipation,	correspond à une période de préparation, nous représentons ce que nous devons faire en supputant ce que l'avenir nous réserve. Nous appréhendons la contingence du futur.
La délibération,	Nous analysons les mobiles de notre action et évaluons ce qu'elle aura pour conséquence. Nous sommes au carrefour des différents possibles qui s'offrent à nous et il va falloir se décider et s'orienter. Nous faisons alors, l'épreuve de la liberté. C'est le désir, dans son intensité, qui finalement va motiver notre choix. Non pas comme puissance de réflexion mais comme moteur de l'action, en qualité de désir exclusif. Le désir se porte donc vers l'action selon que la situation nous le présente comme possible ou pas. Il s'agit là d'une appréciation de ce qui est visé. La volonté ne consiste pas en une impulsion mais plutôt en un désir transformé et ordonné rationnellement en vue d'une fin précise. La délibération consiste en ce dialogue intérieur qui passe par des options contradictoires, des évaluations pour finalement s'affirmer dans notre jugement.
la décision,	Le moment crucial de la décision. Il coïncide avec l'achèvement de la délibération, la pleine manifestation de la liberté. Elle est tournée vers l'action et constitue l'issue de la délibération. Elle n'est toutefois que le commencement de l'action ; c'est pourquoi elle doit être soutenue par la volonté pour aller jusqu'au bout de son acte, sans renoncer. A l'inverse, quand la délibération échoue, c'est l'hésitation, l'indifférence, l'alibi de l'inaction. De même que lorsqu'elle est précipitée, elle ne traduit que le produit d'une impulsion. Notons que pour l'homme le choix reste déterminé par la perception d'une vue d'ensemble. Ce qui explique le fait que plus nos perceptions restent confuses, plus nos décisions sont hasardeuses ou influencées par des facteurs dont nous ne saisissons même pas la portée.
l'action	

Aide à la décision : L'aide à la décision désigne l'ensemble des techniques permettant d'opter individuellement pour la meilleure prise de décision possible.

- La Décision implique un processus de décision.
- Durée : le temps qu'il faut pour prendre la décision
- Elaborer progressivement des options
- Considérer qu'il y a des acteurs multiples :
 - intervenants directs (individus, groupes)
 - et des intervenants indirects : « agis » (public, consommateurs, patient, etc.)
- Tissu organisationnel avec des liens avec d'autres processus et des enjeux de pouvoirs

Dans le cadre d'une aide à la décision : Décider n'est pas toujours « résoudre un problème »

Pour intervenir dans un processus de décision, il faut :

- ❑ imaginer des compromis, faire accepter des arbitrages
- ❑ motiver, communiquer, contrôler, fédérer, etc.
- ❑ accompagner le changement

Que peut-on attendre de l'aide à la décision ?

- ✓ Identifier ce qui est objectif de ce qui l'est moins
- ✓ Distinguer les conclusions solides des conclusions qui semblent plus fragiles.
- ✓ Dissiper certaines formes de malentendu dans la communication en définissant un langage commun.
- ✓ Eprouver la cohérence des raisonnements :
 - ❖ se méfier des effets contre-intuitifs
 - ❖ se méfier des travers d'une raison trop rigide
 - ❖ cultiver l'ouverture d'esprit
- ✓ Débat, concertation, coordination avec ses collaborateurs, ses équipes.
- ✓ Cela permet de déterminer les valeurs qui ont le plus de poids dans la situation et qui, du fait de leur conflit, sont au cœur du dilemme.
- ✓ Lorsqu'un accord est trouvé le considérer comme partiel
- ✓ Car il faut encore opter pour la valeur qui aura la priorité et justifier ce choix malgré les renoncements ou pertes qu'il va entraîner.
- ✓ Interrogation sur **les finalités : la visée éthique**

Une dimension éthique : On explore la dimension éthique en déterminant, pour chacune des parties concernées, les conséquences positives et négatives les plus probables pour chacune d'elles.

Il faut alors procéder à l'inventaire des **aspects normatifs** et réfléchir aux normes applicables à la situation : lois, règles déontologiques, règles du milieu de travail, morale.

Conclusion :

Le propre de l'**éthique** est d'être **attentive aux conséquences de l'action** pour autrui, notamment lorsqu'il est vulnérable (le patient).

- Une démarche de délibération permet une décision que toutes les personnes intéressées pourraient approuver.
- Elle n'y parvient pas toujours, mais, une décision fondée sur les seuls intérêts et valeurs de celui qui décide ne serait pas une décision éthique.
- Implique de l'empathie et de la responsabilité

